

Location fête nationale

Le C. N. décide de mettre en adjudication la fête nationale qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1950 et fixe la mise à prix à 5000<sup>0</sup>; charge son Maire de procéder à l'adjudication et désigne M. M. Charles Paul et Delhomme Romi pour l'assister dans ses opérations.